

# LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT D'ALÈS AGGLO, LIEU DE CONSULTATION CITOYENNE

Créé en 2020, cet organe consultatif permet à tous les habitants volontaires de réfléchir aux politiques publiques portées par Alès Agglomération et a formuler diverses propositions.

Véritable laboratoire d'idées, le Conseil de Développement (CODEV) réunit 112 membres. Présidée par Michel d'Ozenay, fondateur de l'entreprise SENFAS, cette instance apolitique de démocratie participative permet aujourd'hui de faire dialoguer citoyens, acteurs économiques, organisations syndicales, représentants d'associations et personnes "qualifiées" sur Alès Agglomération. Le Conseil communautaire a entériné sa création le 16 décembre 2020.

« Il s'agit d'un outil indispensable, puisqu'il permet de confronter les points de vue de divers horizons. Il est important que la population puisse travailler activement sur de grands projets que nous portons », justifie Christophe Rivenq, président d'Alès Agglomération, qui peut saisir le CODEV à n'importe quel moment. « Dès lors, nous organisons des ateliers de réflexion thématiques, explique Perrine Busquet, coordinatrice du Conseil de Développement. Le but est bien de confronter les idées de tous les habitants du territoire engagés. Même si



Le CODEV est un lieu de réflexion à l'amont des décisions publiques, pour enrichir les projets sur le territoire, mais aussi un espace de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes.

le CODEV n'est pas un organe de décision, il est une force indépendante de propositions à destination de tous les élus ».

**ÉCOLOGIE,  
CULTURE,  
URBANISME,  
ÉCONOMIE, ...**

Le CODEV peut être saisi sur toutes les politiques publiques grâce aux membres qui ont chacun une expertise et un regard différent. « Par exemple, nous avons contribué à l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial. » Sur 5 des 89 actions qui constituent ce plan, le CODEV a en effet formulé diverses recommandations. « 80 % de nos propositions ont été retenues et ont donné un bon éclairage aux services techniques de la collectivité », s'est félicité Michel d'Ozenay à l'issue des ateliers de

réflexion organisés en novembre dernier.

Le Conseil de Développement a aussi participé à la candidature au label "Capitale française de la culture 2024" et prend également sa place dans l'élaboration d'un nouveau Schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Pays des Cévennes qui date de 2013 et ne répond plus ni au socle législatif ni aux besoins du territoire. « Le CODEV travaille dès la phase de diagnostic. Nous sommes intégrés très tôt dans ce long processus de révision. Plusieurs ateliers vont se tenir dans les prochains mois. Urbanisme, économie, nature, ... On discute ici de l'avenir du territoire et de ses évolutions », affirme Michel d'Ozenay.



## POURQUOI PAS VOUS ?

Le Conseil de Développement est toujours à la recherche de nouveaux membres.

« Le roulement est permanent, certaines personnes nous quittent, le plus souvent pour des raisons professionnelles », explique Perrine Busquet, coordinatrice du CODEV. Il est donc possible pour tout un chacun de postuler et de participer aux différents ateliers de réflexion organisés tout au long de l'année.

Contact :  
[perrine.busquet@alesagglo.fr](mailto:perrine.busquet@alesagglo.fr)